

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 4 mars 2019, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 4 mars 2019

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h02.

19 03 033

2. Adoption de l'ordre du jour du 4 mars 2019

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 4 mars 2019, soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 7.1.8. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Société d'Agriculture du Comté de Stanstead
 - 6.1.2. Le Relais pour la vie – Madame Laurette Veilleux
 - 6.1.3. Fondation La Frontalière – activité de financement annuel
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Semaine nationale de la santé mentale
 - 7.1.2. Soirée hommage - MRC de Coaticook - Information
 - 7.1.3. Invitation de la Commission à la lutte contre la corruption
 - 7.1.4. Politique familiale – Sondage
 - 7.1.5. Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles – CAB MRC de Coaticook
 - 7.1.6. Séance de travail – concordance SADD
 - 7.1.7. Plan de développement loisir de la MRC de Coaticook
 - 7.1.8. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
 - 8.2. Rapport des conseillers

9. **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel
10. **Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement**
 - 10.1. Dépôt du rapport mensuel
11. **Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**
 - 11.1. Dépôt du rapport mensuel
12. **Trésorerie**
 - 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
13. **Divers**
14. **Deuxième période de questions**
15. **Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

19 03 034

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

19 03 035

6.1.1. Société d'Agriculture du Comté de Stanstead

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 75\$ à la Société d'Agriculture du Comté de Stanstead.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

19 03 036

6.1.2. Le Relais pour la vie – Madame Laurette Veilleux

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 100\$ à Madame Laurette Veilleux dans le cadre du Relais pour la vie qui se tiendra à Coaticook le 8 juin 2019.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.3. Fondation La Frontalière – activité de financement annuel

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 75\$ à la Fondation La Frontalière dans le cadre de leur activité annuelle de financement.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

7.1.1. Semaine nationale de la santé mentale

ATTENDU que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;

ATTENDU que le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

ATTENDU que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

ATTENDU que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

ATTENDU qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

De proclamer la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et les citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Découvrir c'est voir autrement.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2. Soirée hommage – MRC de Coaticook - Information

L'information est déposée aux membres du conseil.

7.1.3. Invitation de la Commission à la lutte contre la corruption

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

7.1.4. Politique familiale - Sondage

Un rappel est fait aux élus afin d'encourager la population à compléter le questionnaire avant le 11 mars 2019. Un rappel sera également lancé sur la page Facebook de la Municipalité.

7.1.5. Soirée régionale de reconnaissance des bénévoles – CAB MRC de Coaticook

Les élus décident de ne pas présenter de bénévole cette année.

7.1.6. Séance de travail – concordance SADD

La directrice générale informe les élus que se tiendra une séance de travail spéciale dans le cadre de la concordance des règlements d'urbanisme et de zonage au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook.

7.1.7. Plan de développement loisir de la MRC de Coaticook

La directrice générale informe les élus qu'une rencontre entre l'ensemble des élus et des directeurs généraux de la MRC de Coaticook sera organisée au mois de mai 2019.

Le conseiller Normand Vigneau quitte temporairement la réunion, il est 19h50.

19 03 039

7.1.8. Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2

ATTENDU que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité locale de Stanstead-Est pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000\$ prévue au programme dans ce cas ;

Que la municipalité autorise la directrice générale secrétaire-trésorière, madame Sonia Tremblay, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Normand Vigneau réintègre la réunion, il est 20h00.

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par

monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2019.

10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal en bâtiment et environnement pour le mois de février 2019.

11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Dépôt du rapport de la directrice générale secrétaire-trésorière pour le mois de février 2019.

19 03 040

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 4 février 2019 – 19-02-031	72 907.83\$
B) Dépenses incompressibles – février 2019	3 445.13\$
C) Salaires février 2019	8 330.14\$
D) Comptes à payer au 4 mars 2019	67 344.48 \$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 79 119.75\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

19 03 041

15. Levée de la séance ordinaire du 4 mars 2019

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h07.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.